Septembre 2018

Synthèse

MOURMELON LE GRAND
Ville fleurie ****

Villes et Villages Fleuris

La rentrée de toutes les rentrées

Culture

Armée

Zone du Tumoy

N°91

SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO
P. 4 ÉTAT CIVIL
P. 4/5 EN BREF... ET EN IMAGES
P. 6 ACCUEIL DE LOISIRS
P. 7 IMPÔT SUR LE REVENU
P. 8/9 SAISON CULTURELLE 2018/2019
P. 10 CRÉATION DU COME2CIA
P. 11 LIEN ARMÉE / NATION
P. 12 CENTENAIRE 14/18
P. 13 LA ZONE ARTISANALE DU TUMOY
P. 14 ÉCOLE DE MUSIQUE DE MOURMELON
P. 15 MÉDIATHÈQUE
P. 16 BRIGADE TERRITORIALE DE CONTACT
P. 17 TRANSPORTS EN COMMUN
P. 18 CHÂLONS AGGLO
P. 19 TRIBUNES D'EXPRESSION
P. 20 AGENDA CULTUREL

www.mourmelonlegrand.fr

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4 rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.
Directeur de la publication : Salvatore Grippi
Rédaction : Mathieu Roussel
Photos : Guy Mauuarin, mairie de Mourmelon-le-Grand, GSBdD, COME2CIA
Conception - réalisation : Gaëlle Charles
Impression : Le Réveil de la Marne
N° ISSN : 2609-1585
Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville *www.mourmelonlegrand.fr*.

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC
4 rue du Maréchal Joffre.
Parking de 50 places

LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accès par le parvis, puis en face via la porte tambour.
• De 9h00 à 12h00 le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi ;
• De 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi ;
• Fermeture le mardi matin.
Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

Accès par le parvis, puis par les portes vitrées à gauche.
• Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;
• Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Téléphone : 03 26 66 57 07

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.
• Les mercredis de 9h00 à 11h30.

LA MISSION LOCALE

• Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h00.
Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

• Le jeudi de 9h00 à 11h30.

COMAL - OPAH

• Le 2ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.
Téléphone : 0 800 77 29 30 (N° vert)

UDAF

• Le 3ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h00.

ÉDITO

La rentrée de toutes les rentrées

• Rentrée… scolaire
Suite à la fusion de nos deux intercommunalités et au passage de la compétence scolaire à Châlons-Agglo le 1er janvier 2018, la rentrée scolaire s'est effectuée sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération.

Nos enfants ont été, comme prévu, accueillis dans les deux groupes scolaires : Saint-Exupéry et Terme Hilaire. Je souhaite à chacun d'entre eux réussite et épanouissement personnel. Parallèlement, un accueil est organisé le mercredi, toute la journée, dans les murs de l'ancienne école maternelle Léon Bourgeois.

• Rentrée… militaire
Chez nos amis militaires, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux chefs de corps : le lieutenant-colonel Didier Marcel au 8e RMAT et le lieutenant-colonel Grégory Colombani au 501e RCC.

Le général de division Jean-François Lafont Rapnouil reste parmi nous et c'est sous son égide qu'a été créé, cet été, le COME2CIA. Mission pour laquelle il est secondé - depuis le 1er août - par le général de brigade Henri de Medlège. Concernant la Base de Défense Mourmelon-Mailly, le général Lafont Rapnouil est désormais secondé par le colonel Thierry Casanova.

• Rentrée… culturelle
C'est aussi la rentrée culturelle, avec pas moins de 7 spectacles pour ce premier trimestre de la saison 2018/2019, mais aussi, dans le cadre du festival international de cinéma « War on Screen » : des projections à l'auditorium du 2 au 5 octobre à 14h30, sans oublier les « Cinémardis » et la médiathèque ouverte du mardi au samedi, matin et après-midi.

• Rentrée… sportive et solidaire
Cette année 2018 sera marquée par une nouvelle édition de la course pédestre du 11 novembre, organisée par l'association « Courir pour un avenir ». Les bénéfices de cette course permettront de faire un don à l'association « Roseau » qui vient en aide aux enfants souffrant de leucémies et cancers hospitalisés au CHU de Reims, ainsi qu'à leur famille.

• Rentrée… fleurie
Quant à la 4e fleur, c'est à la mi-octobre que le jury national délibèrera. Nous saurons alors si ce label nous est conservé.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

Toute reproduction, même partielle, d'éléments graphiques ou de contenu du magazine «Synthèse» est strictement interdite sans autorisation préalable de la Ville de Mourmelon-le-Grand, sauf dans les cas prévus par l'article L. 122-5 du code de propriété intellectuelle.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES
Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

12 mai, Mélina de Jean-Luc Dimpay
21 mai, Raphaël de Peter Pinat et Suzanna Vignerot
9 juin, Paulo de Marcel Nau
14 juin, Enzo de Olivier Piccolo et Cécile Thumerel
20 juin, Maxence de Julien Rader et Adélaïde Ragot
21 juin, Ludmila de Jordan Picard et Lucie Donot
7 juillet, Kylian de Ulrich Whanhi et Océane Borea
10 juillet, Éloi de Damien Lejeune et Amandine Hesters
11 juillet, Lisaël de Jonathan Baudouin et Marine Booms

MARIAGES
Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

16 juin, Bernard Bellec, chauffeur routier et Sandrine Lépinois, sans profession
30 juin, Nicolas Blanc, agent SNCF et Sophie Paquis, agent SNCF
28 juillet, Alban Varin, ouvrier viticole et Emmanuelle Parelle, conductrice de ligne
28 juillet, Alick Sainvil, militaire et Sandrine Jalta, sans profession
18 août, Aurélien Férard, ouvrier viticole et Anne-Sophie Gracient, tâcheronne

DÉCÈS
Avec nos sincères condoléances

2 juin, Kévin Chavatte dans sa 18ème année
28 juin, Annie Bauchet épouse Poulon, dans sa 61ème année
23 juillet, Frédéric Lelièvre, dans sa 45ème année
24 juillet, Christian Marchand, dans sa 60ème année
2 août, Jacques Nardo, dans sa 83ème année
27 août, Marcel Ostrowski, dans sa 78ème année

EN BREF ...

Message – Considérant la volonté de la famille de Kévin Chavatte (jeune mourmelonnais de 17 ans décédé tragiquement le 2 juin dernier) à ce que jamais ce drame ne tombe dans l'oubli, le conseil municipal a voté à l'unanimité le 14 juin – et en accord avec la famille – la nouvelle dénomination du Bois des Sœurs en « *Bois des Sœurs – Parc Kévin Chavatte* ». La famille remercie chaleureusement toutes les personnes, nombreuses à s'être déplacées aux obsèques de Kévin, puis à la marche blanche du 16 juin : « *À vous qui avez témoigné votre soutien, votre amitié, votre affection par votre présence, vos fleurs, vos pensées, vos dons, vos écrits réconfortants lors du décès de Kévin… Du fond de notre cœur, nous vous remercions. Angel, Franck, Mathéo, Jade* ».

Rentrée scolaire – Celle-ci s'est déroulée dans de bonnes conditions. Pour l'enseignement primaire, il s'agissait de la première rentrée sous la responsabilité de Châlons-Agglo et ses nouveaux périmètres. On dénombre 233 enfants en maternelle et 384 en élémentaire. Pour le secondaire, 536 élèves ont fait leur rentrée au collège Henri Guillaumet. Soit un total de 1153 élèves. Bonne rentrée à tous !

Club du Mercredi – Le Club du Mercredi est désormais ouvert toute la journée, avec un accueil possible durant la pause méridienne. Renseignements au 03 26 66 79 48 ou sur www.mourmelonlegrand.fr (rubrique enfance/éducation).

Cérémonie commémorative – La prochaine cérémonie aura lieu le dimanche 11 novembre. Celle-ci se déroulera en deux temps : à 11h15 à la nécropole militaire (derrière la résidence Arcole, en direction de Mourmelon-le-Petit), puis à 11h45 devant la mairie. Un cortège se formera et prendra la direction du monument aux Morts du cimetière civil. Enfin, un vin d'honneur clôturera la cérémonie à la mairie.

Devenir sapeur-pompier – Le centre de secours de Mourmelon-le-Grand recrute des sapeurs-pompiers volontaires résidant ou travaillant sur la commune. Conditions et informations auprès du Lieutenant David Lépinois, soit par téléphone au 07 60 88 79 62, soit par mail à l'adresse lepinois.david@sdis51.fr.

Don de sang – Merci aux 102 donneurs bénévoles ayant participé à la collecte de sang organisée le 28 août dernier par l'Établissement Français du Sang. Ce petit geste, qui ne dure qu'une dizaine de minutes, permet néanmoins de sauver des vies. La prochaine collecte se déroulera le mardi 20 novembre, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Informations : http://dondesang.efs.sante.fr.

Accueil de loisirs – La prochaine session se déroulera pendant les vacances de la Toussaint, à savoir du lundi 22 au vendredi 26 octobre (5 jours) et du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre (4 jours, le jeudi 1er novembre étant férié). Les inscriptions auront lieu en mairie, du lundi 1er au vendredi 5 octobre, de 14h à 17h uniquement. Renseignements au 03 26 66 79 48.

Élagage – Plusieurs cas de haies non-entretenues et empiétant sur les trottoirs ont été constatés cet été. Rappelons qu' après mise en demeure sans résultat, la Ville peut procéder à l'exécution forcée de travaux d'élagage et refacturer l'opération auprès des propriétaires (ou locataires) négligents (article L. 22-12-2-2 du Code général des collectivités territoriales).

Skate-park – Pour des raisons de sécurité, seuls deux éléments du skate-park ont pu être réinstallés près du centre culturel cet été. La municipalité réfléchit à la création d'un nouvel espace où seraient définitivement installés de nouveaux modules. Nous ne manquerons pas de communiquer à ce sujet ultérieurement.

Associatif – L'atelier gymnastique féminine du CADM est désormais présidé par Sandrine Robinet, succédant ainsi à Annie Musial.

... ET EN IMAGES

Mai : accueil en résidence du collectif Eutectic

27 mai : 2ème édition de Sport en Famille

24 mai : des collégiens assistent au conseil municipal

18 juin : 78ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

14 juillet : prise d'armes et défilé en cœur de ville

14 juillet : les sapeurs-pompiers à l'honneur

14 juillet : feu d'artifice

17 juillet : visite du jury national des Villes et Villages Fleuris

Fibre optique – La région Grand Est, par la voix de son président Jean Rottner, a annoncé le déploiement de la fibre optique au sein de notre commune au plus tard à l'horizon 2023. Des opérations seront engagées entre les mois d'août 2020 et août 2021. Entre la phase d'études et la phase de raccordement, le calendrier avancé par la région annonce un délai de 8 à 14 mois. Au terme de ce projet, le Grand Est sera la 1ère région de France en très haut débit. Détails sur le site internet www.grandest.fr/tres-haut-debit.

Rénovation énergétique - Le Comal-Soliha-51 (association à but non-lucratif) met en place une plateforme de rénovation énergétique pour les propriétaires de logements situés au sein du Pays de Châlons. Cet accompagnement permet d'évaluer les économies potentielles après rénovation, de cibler les travaux les plus pertinents et de solliciter des professionnels locaux certifiés. Une réunion, dédiée aux professionnels du bâtiment, aura lieu le lundi 17 septembre, à 18h30, à la salle Aubert (5 rue de l'église). Pour tout renseignement, consultez le site https://comalsoliha51.fr ou contactez le Comal-Soliha-51 au 03 26 64 13 93 ou par mail à comal@comal-soliha51.fr.

Rappel – Malgré l'indication des horaires d'ouverture de la mairie à plusieurs endroits, force est de constater que, chaque mardi matin, plusieurs personnes tentent désespérément d'accéder à la mairie, forçant parfois même la porte-tambour (!!). La mairie est bel et bien fermée au public le mardi matin et ce depuis... le 1er juin 2017. En cas de doute, les horaires sont indiqués en 2ème page de Synthèse et sur www.mourmelonlegrand.fr.

JEUNESSE

Accueils de Loisirs

Du nouveau...

Avec 22% de la population ayant moins de 14 ans (source Insee), notre commune chouchoute sa jeunesse. Si les compétences scolaires et périscolaires sont – depuis le 1er janvier 2018 – dans le giron de la Communauté d'Agglomération de Châlons, les activités dites extra-scolaires restent quant à elles gérées par la Ville. Celles-ci comprennent l'accueil de loisirs des vacances (Toussaint, hiver, Pâques et été), mais aussi le Club du Mercredi (pendant la période scolaire). Des nouveautés concernant ces activités ont vu le jour depuis peu.

Un lieu d'accueil plus « central »

Depuis le mois de juillet, les activités extra-scolaires ont lieu dans l'ancienne école maternelle Léon Bourgeois (2 rue Albert Camus). Une situation géographique idéale puisque celle-ci est située - peu ou prou - au cœur de notre commune. Un nouvel espace que se sont appropriés avec enthousiasme les participants à la session de cet été.

Une session qui a vu, en plus des activités traditionnelles, l'organisation d'une nuitée sous tente dans l'enceinte de l'établissement (pour les 5-6 ans), mais aussi deux mini-camps : le premier à la ferme du Mont Môret (pays du Der) pour les 7-9 ans et le second à la Maison de la Nature (Boult-aux-Bois, Ardennes) pour les 10-14 ans.

Des horaires élargis le mercredi

Autre nouveauté majeure : l'ouverture, l'après-midi, du « Club du Mercredi » : un service municipal ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans et scolarisés à Mourmelon-le-Grand.

Quatre formules sont désormais proposées : de 7h30 à 17h45 avec un temps méridien (repas fourni par la famille) ; de 7h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h45 (repas pris au domicile) ; le matin uniquement (de 7h30 à 12h15) ; ou l'après-midi uniquement (de 13h30 à 17h45). Les accueils sont échelonnés de 7h30 à 9h00 et de 13h30 à 14h00 et les départs de 12h00 à 12h15 et de 17h00 à 17h45.

Pour tout renseignement concernant les activités extra-scolaires : www.mourmelonlegrand.fr (rubrique « *enfance/éducation* », puis « *les accueils de loisirs* ») ou 03 26 66 79 48.

Impôt sur le revenu

Décryptage du prélèvement à la source

L'arrivée du prélèvement à la source au 1er janvier 2019 modifiera les modalités de paiement de l'impôt sur le revenu. Le décalage d'un an entre la perception des revenus et l'impôt correspondant disparaît : en 2019, chacun paiera l'impôt sur ses revenus perçus en 2019. Maryvonne Le-Brignonen, directrice du projet « prélèvement à la source » à la direction générale des Finances publiques revient sur ce changement.

Quels sont les principes du prélèvement à la source ?

L'impôt sera directement prélevé chaque mois sur les revenus (salaires, pensions, revenus de remplacement, etc.) perçus par l'intermédiaire d'organismes collecteurs (employeur, caisses de retraite, pôle emploi), en fonction du taux de prélèvement du foyer fiscal.

Le prélèvement à la source entre en vigueur le 1er janvier 2019. Comment les contribuables prendront-ils connaissance de leur taux personnalisé en 2018 ?

Pour ceux qui déclarent leurs revenus en ligne, le taux personnalisé et le montant des acomptes pour les revenus perçus sans intermédiaire ont été communiqués à l'issue de la déclaration en ligne.

Pour ceux qui ont déposé une déclaration de revenus « papier », le taux personnalisé et le montant des acomptes leur ont été communiqués sur l'avis d'impôt de cet été.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la faculté « d'adapter le prélèvement à la source » ?

Sans démarche de la part des contribuables, l'administration fiscale transmet automatiquement le taux personnalisé du foyer aux organismes collecteurs et des acomptes sont prélevés

mensuellement sur leur compte bancaire pour les revenus perçus directement.

Pour faire face à certaines situations particulières, les contribuables ont différentes options. Les contribuables mariés ou pacsés peuvent choisir d'individualiser leur taux de prélèvement personnalisé. En cas de différence importante de revenus au sein du couple, cette option permet à chacun de voir appliquer par son organisme collecteur un taux de prélèvement représentatif de ses revenus personnels. Cette option ne modifie pas le total des prélèvements, elle les répartit différemment.

Les salariés peuvent choisir de ne pas transmettre leur taux personnalisé à leur(s) employeur(s). Un taux non-personnalisé correspondant à leur niveau de rémunération est alors appliqué. Ce taux est défini dans la grille de taux fixée par la loi de finances et est similaire à celui applicable à un célibataire sans personne à charge.

Quelles sont les conséquences pour les personnes non-imposables ?

Le prélèvement à la source ne change rien pour les non-imposables. Elles n'auront aucun prélèvement et ce, quelle que soit la source de leurs revenus.

Le prélèvement à la source met-il fin au dépôt de la déclaration de revenus ?

Une déclaration de revenus devra toujours être déposée annuellement. Elle permettra pour chaque foyer fiscal, de déterminer son taux de prélèvement personnalisé et de faire le bilan de l'ensemble de ses revenus et de ses dépenses ouvrant droit à des réductions ou crédits d'impôt.

Retrouvez plus d'informations sur les sites www.prelevementalasource.gouv.fr et www.impots.gouv.fr et au 0 811 368 368 (service 0,06 €/min+prix appel).

ANIMATIONS

Saison culturelle 2018/2019

Des rendez-vous de qualité et en quantité

Lorsque l'on pense à Mourmelon, c'est indéniablement pour son camp militaire. Mais depuis quelques années, force est de constater que, dans la Marne, notre commune est aussi associée à sa programmation culturelle riche, variée et à prix modiques (jusqu'à 5 fois moins cher que dans d'autres salles pour la même prestation). One man show, pièces de théâtre, comédies, concerts, spectacles pour le jeune public, animations de rue... Bref, un panel d'animations pour tous les goûts et pour tous les âges. Loin de l'amateurisme, les artistes foulant les planches mourmelonnaises sont, pour la plupart, issus de la scène parisienne et dont les performances ne sont plus à démontrer. La saison 2018/2019 s'annonce exceptionnelle puisqu'une quinzaine de rendez-vous sont programmés. Petit tour d'horizon.

Actuellement à l'Apollo théâtre à Paris

Un concert avec Christophe Lartilleux, Nitcho Reinhardt...

... projection du film où Christophe Lartilleux joue les mains de Django

La nou... des...

Concert reggae/rock pour enfants... Ça déménage !!!

En partenariat avec la Poule des Champs

La suite d'un des plus gro... de ces 10 dernières an... ... plus de 300 ... SPECTATEURS !

Prix «P'tits Molières» Nominé dans la catégorie eilleur spectacle jeune public»

Les plus grands tubes de Céline Dion en live avec Myriam Tam et ses musiciens

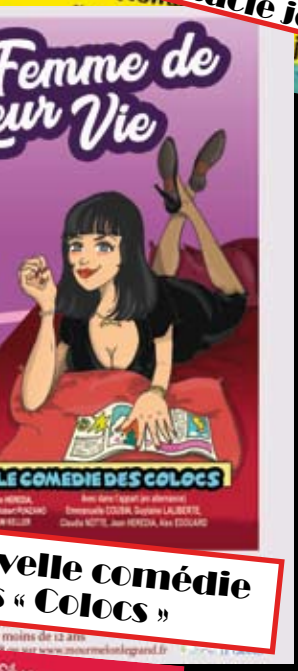

velle comédie « Colocs »

Une jolie fresque musicale sur 14/18

Au théâtre du gymnase à Paris, en tournée dans toute la France, et diffusé régulièrement sur Rire et Chansons, il sera à Mourmelon au Printemps

Par l'équipe des comédies à succès « Un café, l'addition » et « Vive la mariée » !

Et bien d'autres animations à découvrir sur www. mourmelonlegrand.fr

Création du COME2CIA

L'armée de demain voit le jour à Mourmelon

Implanté à Mourmelon depuis le 1er juillet dernier, le Commandement de l'Entraînement et des Écoles du Combat Interarmes (COME2CIA) est le dernier né du modèle armée de Terre « Au contact ». Il résulte de la fusion du Commandement des Centres de Préparation des Forces (CCPF) et du Commandement des Écoles du Combat Interarmes (ECIA). Sa mission ? Préparer l'armée de demain.

Mourmelon ? Un choix logique

Comme pour l'installation de l'état-major du CCPF à l'été 2017 - avant sa fusion avec l'ECIA il y a quelques semaines - le choix de Mourmelon comme camp d'accueil de cette nouvelle structure est qualifié de « logique » par le COME2CIA. En effet, il s'agit du meilleur emplacement géographique possible permettant de coordonner des centres et des écoles partout en France. Rappelons que le cœur de son action se concentre en Champagne, tout particulièrement autour des camps de Mourmelon et de Mailly.

Le COME2CIA est placé sous l'autorité organique du commandement des forces terrestres et est commandé par le général de division Jean-François Lafont Rapnouil (qui est également le commandant de la Base de Défense de Mourmelon-Mailly et le délégué militaire départemental de la Marne).

Première armée d'Europe

Dans un environnement où les besoins opérationnels nécessitent une armée de Terre parfaitement formée, entraînée et commandée pour tenir son rang de 1ère armée d'Europe, le COME2CIA va permettre d'optimiser l'emploi de l'ensemble des ressources humaines et matérielles qui contribuent à la formation et à l'entraînement des forces terrestres.

Cette nouvelle organisation se concrétise par le regroupement, sous un même commandement, des différentes écoles d'armes (cavalerie, infanterie, artillerie, génie, etc.) d'une part, et des centres d'entraînement interarmes, d'autre part.

Le COME2CIA est également responsable (sous couvert de l'État-Major de l'armée de Terre), de la Force d'Expertise du Combat Scorpions (FECS) : une unité d'évaluation, d'expérimentation et de formation dans le cadre de la transformation de l'armée de Terre.

Mourmelon retrouve ainsi sa vocation initiale, voulue par l'empereur Napoléon III en inaugurant le camp en 1857 : être à l'origine de « l'armée de demain ».

Un insigne fort

Le COME2CIA reprend les traditions et les attributs du Griffon de la 12e division légère blindée école. Le Griffon est une figure imaginaire née de la fusion du lion royal de l'Ouest et de l'aigle impérial de l'Est. Au courage et à la force du premier, il associe la ruse et la vigilance du second.

ARMÉE

Lien Armée-Nation

Un prix pour le jumelage GSBdD / Terme Hilaire

Depuis plus de 2 ans, l'école élémentaire du Terme Hilaire et le GSBdD (Groupement de Soutien de la Base de Défense) de Mourmelon-Mailly organisent conjointement des actions sur le devoir de mémoire. Ces travaux ont été récompensés par un prix décerné par la Commission Armées-Jeunesse du Ministère des Armées.

Sur l'année 2016-2017, 54 élèves du CE2 au CM2 ont travaillé sur le thème « *La vie dans les tranchées et aujourd'hui en opérations* », et en 2017-2018, ce sont 66 élèves du CE1 au CM2 qui ont étudié le thème « *Comment étaient nourris les soldats en 14-18, comment sont-ils nourris aujourd'hui en opérations ?* »

De nombreuses activités, menées au sein de l'école et au GSBdD, ont ponctué ces deux années scolaires :
- ateliers de découverte sur le matériel de campagne et de cuisine animés par Eric Marchal, président de l'association La Main de Massiges ;
- rôle des marraines de guerre, présenté par le major Hosmann, rôle joué, à leur tour, par les élèves auprès des militaires engagés en OPEX à l'occasion de colis envoyés en fin d'année ;
- importance de se souvenir des sacrifices de nos soldats en participant activement aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

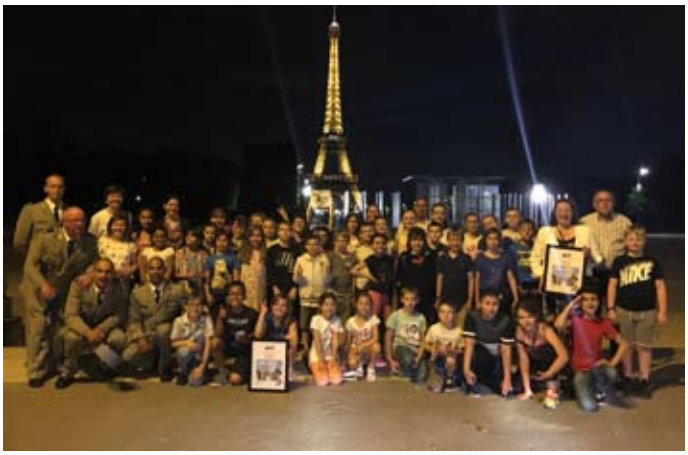

Des sorties, prises en charge par le GSBdD, sur le site de la Main de Massiges et à la nécropole militaire de Mourmelon-le-Grand ont fait découvrir aux enfants des lieux chargés d'émotion et d'histoire.

Cet investissement s'est poursuivi en classe dans un travail de recherche et d'apprentissage interdisciplinaires mêlant l'histoire, la littérature, l'éducation morale et civique et les arts. L'ensemble de ce travail, de ces actions, a fait l'objet d'un dossier constitué par le major Hosmann afin de participer au concours Armées-Jeunesse dans la catégorie « Mémoire ».

Ce partenariat fructueux a été salué par l'obtention du 1er prix du concours Armées/Jeunesse dans la catégorie « Mémoire ». Prix qui fut remis le 30 mai à l'Ecole Militaire de Paris. 41 élèves furent accompagnés par les principaux acteurs de ce projet, dont le major Hosmann et Marie-Joseph Dubois, directrice de l'école élémentaire du Terme Hilaire.

Afin de pérenniser ce partenariat, une charte a été signée le 19 juin 2018 entre le colonel Gil Rostain, commandant le GSBdD et Madame Dubois.

Actualités de la garnison

Des départs et des arrivées

L'été est synonyme de nombreuses mutations au sein d'un camp militaire aussi important que celui de Mourmelon. C'est également le cas des commandements, nombreux à changer cette année. Petit tour d'horizon.

• **51e CADL du 19e RG** : le capitaine Franck Buleux a succédé au capitaine Gérald Bastin le 19 juin dernier.

• **8e RMAT** : le lieutenant-colonel Didier Marcel a pris le relais du colonel Cédric Franco le 21 juin. Un nouveau chef de corps qui connaît bien Mourmelon et plus particulièrement le 8e RMAT où il a déjà servi de 2013 à 2015.

• **BdD de Mourmelon-Mailly** : depuis le 1er août, le colonel Thierry Casanova est le nouveau commandant d'armes de la place de Mourmelon et succède ainsi au colonel Jean-Marc Devesa.

• **501e RCC** : le lieutenant-colonel Grégory Colombani – qui arrive tout droit de l'État-Major des Armées, basé à Paris - a repris le flambeau du colonel Bastian Dufilhol le 31 août.

• **ELoCA** : le commissaire de 1ère classe Joachim Hella est, depuis le 3 septembre, le nouveau directeur de l'établissement. Il remplace le capitaine Gilles Lecuyer.

La Ville souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivés et une bonne continuation aux partants.

Grande Guerre

Commémorer la fin du centenaire

Le centenaire de la Première Guerre mondiale - surnommée la « Grande Guerre » - prendra fin le 11 novembre prochain. D'ici là, plusieurs animations seront organisées dans notre commune. Le but ? Réveiller le devoir de mémoire, que la municipalité estime primordial, et transmettre aux plus jeunes les valeurs civiques.

Un spectacle

Le mardi 30 octobre, à 20h00, au centre culturel Napoléon III, sera donné une représentation du spectacle « *Nénette et Rintintin* ». Historiquement rigoureux, ce spectacle permet de naviguer entre les joies, les peines et la quotidienneté du peuple en cette période troublée de 1914 à 1918. Les membres du quintette, qui sont tour à tour musiciens, chanteurs et acteurs feront revivre la Grande Guerre à travers des chansons et de courts monologues. Humour et émotion seront au rendez-vous. Tarifs : 7 € (2 € pour les moins de 12 ans). Réservations au 03 26 66 57 08 ou sur www.mourmelonlegrand.fr.

Des colifichets pour la bonne cause

La municipalité a décidé de vendre des colifichets « *Nénette et Rintintin* », des poupées de laine « porte-bonheur » créées en 1917 et censées protéger les Poilus des éclats d'obus et des balles assassines.

Les ventes sont programmées : le mardi 23 octobre au centre culturel (avant et après le spectacle du même nom) ; le dimanche 11 novembre : de 9h00 à 11h30 sur le parvis de l'église, puis de 11h30 à 12h00 devant la Mairie et de 12h30 à 17h00 au gymnase Terme Hilaire à l'occasion de la course pédestre organisée par l'association mourmelonnaise Courir pour un avenir, ainsi qu'avant et après le concert des Itinéraires.

L'intégralité des sommes perçues sera reversée à Terre Fraternité, une association qui vient en aide aux blessés, à leurs proches, ainsi qu'aux familles des Morts en service de l'armée de Terre. Pour la bonne cause : à chacun son Nénette et Rintintin !

Une cérémonie

Comme chaque année, la Ville commémorera l'armistice du 11 novembre 1918. Pour ce centième anniversaire, le rendez-vous sera donné en deux temps. Tout d'abord à 11h15, à la nécropole militaire (derrière la résidence Arcole, proche de la RD19 en direction de Mourmelon-le-Petit). Puis, à 11h45, un second rendez-vous sera donné devant la mairie, où le cortège se formera et prendra la direction du cimetière communal. Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

Un concert

Le dimanche 11 novembre, à 17h00, au centre culturel Napoléon III, sera donné un concert organisé par le Conseil Départemental de la Marne, dans le cadre du festival Les Itinéraires. Il s'agira du concert de clôture de cette 20e édition, placée sous le signe du centenaire de la Grande Guerre. L'ensemble orchestral de l'Opéra de Reims et l'ensemble lyrique de Champagne-Ardenne (ELCA) célèbreront la musique du début du XXe siècle, avec un programme tout en contrastes, qui entraînera le public du rire aux larmes, de l'insouciance aux déchirements de la guerre. La 1ère partie sera assurée par l'orchestre des Jeunes Marnais. Tarif : 7 € (gratuit pour les moins de 16 ans). Réservations : au 03 26 69 40 89.

Économie et entreprises

L'attractivité de la Zone Artisanale du Tumoy

Créée dans les années 1990, la zone artisanale « Le Tumoy » ne cesse d'attirer des entreprises souhaitant s'implanter au sein de notre commune. Déjà en 2009, face aux demandes, il fut décidé par le conseil municipal de construire cinq cellules commerciales supplémentaires. D'une superficie d'environ 200 m² chacune, celles-ci furent aussitôt louées. Depuis, les demandes continuent d'affluer. Faute de places existantes il a fallu « pousser les murs » en aménageant une extension.

Un nouvel espace déjà très convoité

Plusieurs entreprises se sont d'ores et déjà montrées intéressées par cette extension : quatre des sept parcelles disponibles à la vente sont d'ores et déjà vendues (un couvreur, un maçon, un menuisier et une micro-crèche). Trois autres terrains de 1 123, 1 740 et 1 848 m² restent à pourvoir à un prix attractif : 19 € HT le m² (se rapprocher du responsable du service technique de la mairie).

Bientôt 3 nouvelles cellules commerciales

Concernant le locatif, trois nouvelles cellules commerciales – similaires aux cellules jaunes de 2009 – seront prochainement construites par la Ville et mises en location. Tout comme les terrains à vendre, les locations se feront à un tarif concurrentiel. Ces cellules seront un peu plus grandes que leurs « aînées » puisque leur surface sera de 300 m². Autre point fort pour deux d'entre-elles : elles seront accolées et pourront ne faire qu'une (600 m² donc) si un entrepreneur le souhaitait.

Récupération des eaux pluviales

Enfin, l'accent sera mis sur le développement durable avec – en plus d'espaces verts et de jachères fleuries – l'installation de deux cuves de récupération des eaux pluviales d'un total de 54 000 litres (10 000 et 44 000 litres) qui permettra l'arrosage des plantations en ville et le nettoyage des espaces publics.

Une nouvelle vie pour l'ex-Striam

Il y a près de dix ans, le carrossier Striam recentrait ses activités dans le sud de la France, fermant son unité mourmelonnaise. Depuis, le bâtiment n'a guère trouvé de repreneur. Après de multiples tractations avec les propriétaires, la Ville a pu acquérir ce bâtiment d'environ 1 500 m².

Ce qui a poussé la municipalité à racheter ce bâtiment ? La volonté d'une société de maintenance et service de ponts roulants et potences – déjà installée en location dans l'une des cellules appartenant à la Ville – à se développer davantage.

Un compromis a alors été signé entre la commune et cette société, cette dernière devant devenir propriétaire des murs d'ici 2020. Une autre manière d'encourager les entreprises à s'implanter dans notre bourg !

École de musique

30 ans : ça se fête !

Pour sa trentième année d'existence, l'École Intercommunale de Musique de Mourmelon-le-Grand (EIMM) compte bien marquer le coup ! Après des masters classes avec Christophe Lartilleux (guitariste du groupe Latcho Drom) en mai et juin, ainsi qu'une journée portes ouvertes, l'association sera partenaire d'un concert hommage à Django Reinhardt organisé le 12 octobre prochain.

À sa création, en 1987, les cours de piano, violon, saxophone, guitare et orgue étaient dispensés au collège Henri Guillaumet, avant d'être proposés ensuite à l'école Léon Bourgeois. Madame Brutout était alors la première directrice de l'EIMM.

L'École déménagera à deux autres reprises : à la maison Droz (12 rue Paul Boilleau) où elle a accueilli jusqu'à 200 élèves, avant d'intégrer le pôle public en septembre 2017 (entrée par le 5 rue de l'église).

Près de 120 adhérents

Aujourd'hui dirigée par Guy Chobeau, l'association compte 120 adhérents, 15 bénévoles et 11 salariés. Elle dispense des cours d'éveil musical, clarinette, saxophone, piano, violon, violoncelle, guitare classique et guitare moderne, mais aussi percussions et batterie, flûte, trompette, cor, synthétiseur et accordéon.

Toute l'année, l'EIMM donne des auditions dans les différentes salles de l'ex-Communauté de Communes de la Région de Mourmelon. Sans oublier les « instants musicaux » proposés gratuitement au sein de la médiathèque chaque deuxième samedi du mois (à 14h30 ou 15h00 selon les mois, et sauf en juillet/août).

Pour tout renseignement concernant l'École de Musique : contact.eimm@gmail.com ou par téléphone auprès du directeur, au 06 18 39 49 35.

Pour ce trentième anniversaire, l'École Intercommunale de Musique de Mourmelon a organisé un projet autour de Django Reinhardt.

Des master-classes ont eu lieu avec Christophe Lartilleux dans les locaux de l'école. Rappelons que Christophe Lartilleux est un musicien châlonnais du groupe Latcho Drom, ayant joué les mains de Django Reinhardt dans le film «Django» sorti en avril 2017. Ce film sera projeté dans le cadre des cinémardis le 9 octobre prochain. Enfin, un concert-hommage sera organisé le vendredi 12 octobre. Celui-ci se tiendra à 20h30 au centre culturel Napoléon III (tarifs : 7 € et 2 € pour les moins de 12 ans). Billets disponibles en mairie à partir du jeudi 27 septembre.

Renseignements et réservations sur le site de la Ville : www.mourmelonlegrand.fr ou par téléphone au : 03 26 66 57 08.

MÉDIATHÈQUE

• Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h00
14h00 - 17h30
• Samedi :
9h00 - 12h00
14h00 - 17h00

De nombreuses animations pour tous

Samedi **22** septembre
15h

LE SAVANT FAIT SON SHOW

proposé par les Savants Fous
Vous êtes invités dans le laboratoire d'un célèbre Savant Fou !
Gratuit - À partir de 7 ans
Sur inscription

Samedi **27** octobre
14h

APRÈS-MIDI HALLOWEEN

Histoires, jeux et activités effrayants pour enfants et ados. Maquillage et décoration de citrouilles.
Gratuit - À partir de 6 ans
Sans inscription

Samedi **10** novembre
15h30

EXPOSITION CONCOURS PHOTO

Vernissage, remise du prix et concert de jazz par l'école de musique
Accès libre - Tout public

Samedi **24** novembre
14h00

ATELIER PEINTURE AVEC GÉRARD CAZY

Atelier d'initiation à la peinture et à ses différentes techniques.
Gratuit - Public adulte
Sur inscription : 10 places

Samedi **15** décembre
15h00

SPECTACLE DE NOËL

« Perlin et la lanterne de Noël »
Gratuit - À partir de 4 ans
Sur inscription

BÉBÉS LECTEURS
1er samedi du mois
10h30 à 10h50 - 0/2 ans

L'HEURE DU CONTE
Mercredi matin
10h30 à 10h50 - 2/6 ans

LUDO ÇA ME DIT !
3ème samedi du mois
14h00 à 16h00

INSTANT MUSIQUE PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE
2ème samedi du mois - Caféteria - Après-midi *(horaire variable)*

BON À SAVOIR

COMMENT ADHÉRER ?

Présentez-vous à l'accueil de la médiathèque avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que votre carte nationale d'identité. L'adhésion est GRATUITE ! Venez vite !

AVANT D'ÊTRE EN RETARD...

Vous souhaitez prolonger votre prêt de quelques jours ? Plus besoin de se déplacer à la médiathèque. Un coup de téléphone (03 26 66 57 07) ou un mail (mediatheque.mlg@gmail.com) et c'est réglé !

LA CAFÉTÉRIA OUVERTE 5 JOURS SUR 7 !

Du mardi au samedi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. C'est indéniablement le petit plus sympa de notre médiathèque ! À l'intérieur ou sur la terrasse, vous pouvez partager une collation avec vos enfants ou vos amis, en l'agrémentant d'un peu de lecture.

GENDARMERIE

À l'écoute du citoyen

Création de la Brigade Territoriale de Contact

Il s'agit d'une unité de la gendarmerie créée le 1er janvier 2018 dont le but est d'être à l'écoute des citoyens et de répondre dans la mesure du possible à leurs attentes.

Compétences

Deux Brigades Territoriales de Contact sont implantées sur l'ensemble du territoire de la Compagnie de Gendarmerie de Châlons-en-Champagne : BTC de Vienne-le-Château et BTC de Mourmelon-le-Grand (composée de 5 sous-officiers dont 2 de la communauté de brigades de Châlons-en-Champagne).

Missions

Elles ont pour missions de redynamiser les relations entre les citoyens et la gendarmerie, et de renforcer les liens entre les acteurs sociaux et la gendarmerie.

Leviers d'action

Elles sont présentes lors des cérémonies (8 mai, 14 juillet, 11 novembre, etc.), des voeux des maires et des présidents d'intercommunalités, des brocantes, des fêtes de village, des expositions, des festivités diverses, etc.

Elles interviennent lors des conflits de voisinage pour trouver une solution et ainsi éviter des plaintes inutiles.

Elles sont à l'écoute des citoyens et des acteurs sociaux pour leur apporter une réponse le cas échéant.

Elles effectuent de la prévention (addictions, voisins vigilants, tranquillités seniors, réunions diverses), et assurent les rencontres avec les élus locaux, les chefs d'entreprises, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les responsables des associations, les responsables militaires, etc.

Elles sont missionnées pour déceler les atteintes aux personnes avant qu'il ne soit trop tard (violences, harcèlement, etc.).

Enfin elles organisent des points d'écoute dans les mairies, les écoles et les régiments et reçoivent les personnes qui souhaitent rencontrer les gendarmes.

Permanence de la Brigade Territoriale de Contact

Mairie de Mourmelon-le-Grand
(4 rue du Maréchal Joffre)
Accès par la porte blanche à droite sur le parvis

Lundi 24 septembre
de 10h00 à 12h00

TRANSPORT

SITAC

Les services de transport SITAC s'étendent à Mourmelon ... Et sa région !

Le + : vous profitez des avantages du réseau de transport SITAC !

À partir du 1er septembre 2018, la desserte en transport du nouveau territoire formé par Châlons Agglo et l'ancienne Communauté de communes de la région de Mourmelon, sera assurée par le réseau SITAC. À présent, vous pouvez relier Châlons-en-Champagne et les communes proches de Mourmelon-le-Grand en empruntant au choix : la ligne 120, les nouvelles lignes ResaGO F et G, les circuits scolaires ou la ligne régionale 150.

Une tarification unique

Les tarifs proposés sont ceux du réseau SITAC, ils facilitent vos déplacements sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne. Un billet unitaire au tarif de 1,10€ vous permet d'effectuer un trajet de 45 minutes (quel que soit le parcours) et de correspondre avec le réseau de bus (lignes 1 à 8) sans achat de titre supplémentaire. Voyageurs occasionnels ou réguliers, SITAC s'adapte à vos déplacements : tickets 24h, carnets de 12 voyages, abonnements mensuels ou annuels avec nombre illimité de voyages.

Carte de transport SITAC

La solution la plus pratique pour voyager sur le réseau est de créer votre carte personnelle SITAC. Pour cela, rendez-vous en agence commerciale SITAC muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La première carte est gratuite !

Un nouveau service de transport à la demande : ResaGO

Les lignes ResaGO F et G vous offrent une solution de mobilité complémentaire vers Châlons-en-Champagne comme vers Mourmelon-le-Grand :
- toute l'année : les mercredis et samedis,
- lors des vacances scolaires : un aller-retour du lundi au vendredi.

Pour profiter de ce service à la demande, rien de plus simple : appelez le 03 26 69 41 20 au plus tard la veille avant 17h, un petit véhicule aux couleurs SITAC assurera alors la course du point d'arrêt de car de votre commune et vous acheminera vers votre destination. Validez votre titre dès votre montée ou réglez le trajet de 1,10€ auprès du conducteur.

Un car toujours à côté de chez vous

Vous pouvez également emprunter les autocars blancs de la région Grand Est pour vous rendre à Mourmelon-le-Grand ou à Châlons-en-Champagne :
- les autocars des circuits scolaires en période scolaire,
- les autocars de la ligne régionale 150 toute l'année.

Pour accéder à ces cars, présentez-vous à l'arrêt de votre commune muni d'un titre de transport SITAC :
- Soit d'une carte d'abonnement SITAC valide,
- Soit d'un ticket unitaire spécifique à 1,10€ en vente uniquement à l'Intermarché de Mourmelon-le-Grand ou à l'agence SITAC.

Un nouveau dépositaire, plus proche de vous

Afin de vous apporter toujours plus de confort, votre réseau SITAC a conclu un partenariat avec l'Intermarché de Mourmelon-le-Grand. Au sein de votre commerce de proximité, rechargez instantanément votre carte de transports SITAC : abonnements mensuels et Modulo 12 voyages.

Où consulter les horaires des lignes ?

Les horaires des lignes urbaines (1 à 8), et périurbaines A, B, C, D, E, F, G et 120 sont consultables sur www.sitac.net. Rendez-vous sur www.vitici.fr pour connaître les horaires de la ligne régionale 150 et des circuits scolaires. Pour celles et ceux qui n'ont pas accès à ces sites internet, vous trouverez toutes ces informations dans la pochette horaires SITAC 2018/2019, en distribution à l'agence commerciale, auprès des dépositaires du réseau et des conducteurs SITAC.

Rentrée 2018 : le Service ResaGO est GRATUIT !
Bonne nouvelle pour les voyageurs SITAC utilisant le service de Transport à la Demande ResaGO, la gratuité sera appliquée du 1er au 29 septembre inclus sur les lignes périurbaines A, B, C, D, E, F et G !

SITAC
KEOLIS CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
CHÂLONS EN CHAMPAGNE AGGLO

Châlons Agglo présente

War on screen :
faites des films, pas la guerre !

Ce festival international et unique en son genre participe à la notoriété du territoire et à son animation, avec plus de 100 films dont certains sont présentés en avant-première. Un seul mot d'ordre : tous en salle du 2 au 7 octobre !

Déjà la sixième bataille pour ce Festival entièrement dédié à la représentation des conflits d'hier, d'aujourd'hui et de demain, réels ou imaginaires, par la fiction, le documentaire, l'animation, ou le reportage. War on screen embrasse tous les genres, de la comédie au film d'espionnage, de la science-fiction à l'épopée historique. La guerre, ses aspects méconnus, les émotions qu'elle suscite et les expériences humaines nous sont livrés sous toutes les formes et tous les tons. Vous ne verrez plus la guerre comme avant, ou plutôt, vous en saisirez tous les aspects ! L'affiche du Festival, très attendue à chaque édition, est révélatrice de l'esprit insolite et créatif de War on Screen. Son univers pop et coloré nous transporte dans les étoiles avec humour et imagination toujours à travers le prisme décalé et original qui fait la marque du Festival. Un missile en papier carton qui, en place de la fumée provoquée par son décollage, laisse échapper une allusion au cinéma.

UN PROGRAMME HAUT DE GAMME

Les festivaliers pourront découvrir 100 films, avant-premières françaises et européennes, deux compétitions internationales, longs et courts-métrages, des rencontres professionnelles, des séances spéciales, des focus, des rétrospectives, des cartes blanches, une programmation jeune public, des ateliers, des tables rondes, des expositions, des jeux vidéo, des master classes. Chaque année, le Festival donne à Châlons-en-Champagne des airs de Cannes champenoise.

A la une de l'Agglo

Retrouvez-nous à la Foire ! La 71e Foire de Châlons approche ! Châlons Agglo, la Ville et l'Office de tourisme vous attendent sur leur stand commun, du 31 août au 10 septembre. Des surprises, des animations quotidiennes et des concerts, comme celui de Calogero, parrainé par Châlons Agglo, le dimanche 9 septembre, sont au programme ! Nous vous attendons nombreux !
www.foiredechalons.com

L'œnotourisme Lab sera prochainement implanté à Châlons-en-Champagne, une première en région. Derrière ce nom complexe se cache un projet pertinent qui consiste à créer une structure d'accueil pour tous ceux qui veulent se lancer dans l'œnotourisme, une pratique très populaire et forcement adaptée à notre territoire. Affaire à suivre !

Amir en concert et profitez du Pass Capitole, il vous fera passer un moment inoubliable ! Grâce à ce Pass, vous pouvez prendre le train en gare de Mourmelon-le-Petit pour 6 € et bénéficier d'un voyage avec animations et surprises ! Vous serez un véritable VIP ! Arrivé à Châlons, on vous emmène jusqu'au Capitole où vous aurez un accès direct à la salle. Votre retour est organisé dans les mêmes conditions. Rendez-vous pour le concert d'Amir, le mardi 6 novembre à 20 h !
www.lecapitole-en-champagne.fr

EXPRESSIONS POLITIQUES

MOT DE L'OPPOSITION

C'est la rentrée, avec toutes ses bonnes résolutions, et encore des sujets qui interpellent les Mourmelonnais.

. L'école primaire Léon Bourgeois, quel devenir ? Des idées fusent ...
Au rez-de-chaussée, y installer le club des aînés, l'éloignement à la Louisiane est pesant pour certains, notamment quand ils n'ont pas de moyen de locomotion.
À l'étage, les associations demandeuses depuis bien longtemps d'un local, pourraient s'y sentir à l'aise.

. Un tricot dans la ville, l'idée en elle-même n'est pas pour nous déplaire, en revanche la finalité ne trouve pas l'approbation de tous.
Il est dommage que les commentaires négatifs soient censurés sur la page Facebook de Mourmelon, le négatif comme le positif, c'est aussi une preuve d'intérêt et des idées à creuser pour la suite du tricot.

. Un constat sur notre mairie, le bâtiment prévu BBC (Bâtiment Basse Consommation) ne remplit pas ses fonctions. Il y fait froid en hiver, chaud en été, la copie est à revoir pour rendre le fonctionnement de ce bâtiment autonome. Le coût de ce bâtiment rend ce dysfonctionnement incompréhensible ....

. À l'heure des économies, avec des dotations plus faibles, est-il encore utile d'avoir 7 adjoints, puisque la CAC a repris et gère à notre place, un bon nombre de compétences ?

Nous souhaitons à tous nos écoliers, petits et grands, une excellente rentrée.

Rémy HERBERT - Patrice DELIGNY - Evelyne GUÉDAL
Marie-Jo DUBOIS - Guy TOUILLET

MOURMELON 2020, CONTINUONS ENSEMBLE

À l'heure de la diminution des dotations de l'État, c'est dans le cadre d'une politique budgétaire soucieuse de l'économie des deniers publics que doit être envisagé l'avenir des écoles Léon Bourgeois.

Après la fermeture il y a deux ans de la maternelle, cette dernière a tout naturellement trouvé une nouvelle destination en recevant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Les travaux nécessaires pour ce changement d'affectation ont été minimes.

En juillet dernier, la primaire a fermé ses portes car elle ne répondait pas aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR). Seule une dérogation préfectorale a permis de maintenir son ouverture jusqu'à cette date. Pour respecter les normes en vigueur, la nature et le coût des travaux nécessaires (rampe d'accès pour le rez-de-chaussée, ascenseur pour l'étage, toilettes handicapés) sont trop importants pour permettre d'envisager d'y accueillir du public. Des pistes de réflexions sont en cours quant à son devenir, qui ne pourra être destiné qu'à un usage privé.

Christelle GILLET
1ère Adjointe, chargée de l'aménagement, de l'habitat et de l'urbanisme.

Sophie BLANC
3ème Adjointe, chargée de la gestion des affaires extra-scolaires et de la mise en œuvre de la politique de la jeunesse.

Textes transmis par les signataires et indépendants du reste du contenu du magazine.

AGENDA

Vendredi
21
septembre
20h30

ONE MAN SHOW DE SEBASTIAN MARX

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

Mardi
9
octobre
14h30
20h00

CINÉMARDIS « DJANGO »

Auditorium de la mairie
Un film le 2ème mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00

Vendredi
12
octobre
20h30

CONCERT HOMMAGE A DJANGO REINHARDT

en partenariat avec l'école de musique
Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

Mardi
23
octobre
20h00

CONCERT POUR LES ENFANTS AVEC TROMBINE ET HOUPETTE

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

Mardi
30
octobre
20h00

SPECTACLE «NÉNETTE ET RINTINTIN »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

Vendredi
9
novembre
20h00

« CONCERT POUR ENFANTS » *dans le cadre du Festival des Pioupious en partenariat avec La Poule des Champs*

Centre culturel Napoléon III
Tarif unique : 2 euros
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

Dimanche
11
novembre
17h00

CONCERT DE L'OPÉRA DE REIMS *dans le cadre du Festival Les Itinéraires organisé par le Département de la Marne*

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et gratuit pour les moins de 16 ans
Réservations auprès du Conseil Départemental au 03.26.69.40.89

Mardi
13
novembre
14h30
20h00

CINÉMARDIS « LION »

Auditorium de la mairie
Un film le 2ème mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00

Vendredi
23
novembre
20h30

THÉÂTRE « LE MARIAGE NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ 2... ET LE DIVORCE AUSSI »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

Renseignements : www.mourmelonlegrand.fr - *03.26.66.57.08*